

**Organisateur** : Hugo ENLART, Antoine LAUGIER

**Contact** : Voir rubrique "kifaikoi" sur le site web (ou bien téléphone pour ceux qui veulent !)

## **ECOLE D'ESCALADE ADULTE**

### **du 04 janvier au 22 mars 2023 (hors vacances scolaires)**

*Cette sortie s'adresse en priorité aux débutants n'ayant jamais ou très peu pratiqué l'escalade et souhaitant devenir autonome en escalade.*

*Le cursus est encadré par un professionnel et le nombre de place est limitée. (3 sessions par an !)*

*Le cursus permettra d'aborder toutes les notions relatives à l'escalade en SAE (structure artificielle d'escalade), les bonnes pratiques, la gestuelle de grimpe et d'assurage afin d'évoluer en toute sécurité.*

#### **Quand ?**

Tous les mercredis du 04 Janvier au 22 Mars 2023, hors vacances scolaires, de 20h à 22h  
En parallèle d'un créneau dit "autonome"

#### **Pour qui ?**

Ouvert à 10 participants majeurs débutants souhaitant s'initier à la pratique de l'escalade en toute sécurité en SAE.

#### **Quel matériel ?**

Les participants devront se munir de leurs chaussons (baskets tolérées au premier cours mais non recommandées) et d'un baudrier, les systèmes d'assurages seront prêtés le temps du cursus.

#### **Objectif ?**

Devenir autonome en escalade sur SAE, comprenant l'assurage et la grimpe en moulinette, l'assurage et la grimpe en tête et la gestuelle de base afin d'évoluer en toute sécurité par la suite.

#### **Tarif ?**

140€ pour le cursus.

#### **Inscriptions :**

- Modalités d'inscription : <https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie>

- Nombre de places : **10 places ouvertes**

- Accord préalable : **Oui**

Cette sortie est avec accord de l'organisateur, vous devrez avoir reçu celui-ci pour être inscrit, y compris en liste d'attente. La demande d'accord s'effectue en ligne lors du processus d'inscription.

- Date de validation des inscriptions : **à partir du 06 septembre 2022**

#### **Annulation :**

- Assurance annulation :

facultative, voir le détail dans le processus d'inscription. Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation.

Voir conditions : <https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie#annulation-adherent>

#### **Recommandations générales aux participants :**

Être à jour de cotisation donc assuré et avoir sa carte sur soi.

- Pratiquer un entraînement à la mesure de ses ambitions.
- Vérifier régulièrement ses capacités techniques.
- Participer dans ce sens à des formations progressives.
- Avoir un équipement adapté et en bon état.
- Respecter les décisions prises par les encadrants du groupe.
- Être curieux et attentif à l'environnement.